SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Nom de l'Autorité contractante : *MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE*

Objet : Accord cadre pour la réalisation des travaux de reboisement et d'entretien dans le cadre de célébration des JNA et des autres journées au titre des années 2027, 2028 et 2029.

Référence SIGMaP N° : T_PEFC_125091

AAOON N°.098../ *PRMP/MCVT/PEFC/DGEFC/S-PRMP du*..17 - 11 - *2026*

Identification de la procédure : ***Appel d'Offres Ouvert National***

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics **Version 5** du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **09-10-2026.**

2. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'accord cadre pour la réalisation des travaux de reboisement et d'entretien dans le cadre de célébration des JNA et des autres journées au titre des années 2027, 2028 et 2029.

3. Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Accord cadre pour la réalisation des travaux de reboisement et d'entretien dans le cadre de célébration des JNA et des autres journées au titre des années 2027, 2028 et 2029.** Les variantes ne seront pas prises en considération. Les travaux constituent un lot unique. Les lieux et périodes de réalisation des travaux seront définis lors de l'émission de chaque bon de commande.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué, exerçant dans le domaine d'entretien de plantations ou de regarnissage de plantations ou de reboisement justifié par l'original ou la copie légalisée du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) et l'année en cours (2026) au moins un (01) marché de travaux d'entretien ou de regarnissage de plants forestières ou de reboisement de montant francs CFA HT au moins égal à six cent seize millions deux cent vingt-sept mille neuf cent soixante-six (616 227 966), justifié par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assorties des contrats correspondants (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé);
- Disposer de personnel clé dont les profiles, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C, Critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel conforme au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER DNC/MEF

Scanner pour verifier

❖ **Capacité financière :**

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 de montant francs CFA au moins égale à sept cent soixante-dix millions deux cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent cinquante-huit (770 284 958): (la page de certification doit être en originale ou en copie légalisée pour les certifications manuelle et en copie simple et lisible pour les certifications électroniques) ;
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de trente-quatre millions deux cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-sept (34 234 887) francs CFA justifiés par une attestation originale délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : Les attestations de bonnes fins d'exécution/certificats de travail ou de services faits comporteront la référence et l'objet du marché similaire. Le chiffre d'affaires moyen annuel et attestation de capacité financière sont cumulatifs

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué, exerçant dans le domaine d'entretien de plantations ou de regarnissage de plantations ou de reboisement justifié par l'original ou la copie légalisée du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer de personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profiles, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C, Critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel conforme au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;

❖ **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes devront produire leurs bilans d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront produire en sus du bilan d'ouverture les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 (la page de certification doit être en originale ou en copie légalisée pour les certifications manuelles et en copie simple et lisible pour les certifications électroniques) ;
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de trente-quatre millions deux cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-sept (34 234 887) francs CFA justifiés par une attestation originale délivrée par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir une attestation originale d'assurance des risques professionnels en cours de validité, couvrant la responsabilité civile professionnels du chef d'entreprise, de montant au moins égal sept cent huit millions six cent soixante-deux mille cent soixante et un (708 662 161) délivrée par une compagnie d'assurance agréée. Le montant de l'attestation des risques professionnels doit couvrir le montant prévisionnel considérée + la franchise d'assurance de 15% du montant prévisionnel du marché.

NB : Les attestations de bonnes fins d'exécution/certificats de travail ou de services faits du personnel doivent comporter la référence et l'objet du marché similaire. L'attestation de risques professionnelles et l'attestation de capacité financière sont cumulatives.
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai de validité de l'accord-cadre est de trente-six (36) mois à compter de la date qui sera mentionnée dans l'ordre de service de démarrage. La durée d'exécution de chaque bon de commande sera précisée lors de l'émission du bon de commande. Des délais d'exécution des travaux différents de celui mentionné ne sont pas autorisés.

BON A LANCER
DNC/MEF

Scanner pour verifier

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire, E-mail : sprmpmcvdd@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics ; Bureau 103 sis au 1er étage de Bâtiment de l'EX DPP du Ministère du Cadre de Vie et des Transport en charge du développement durable (MCVT) sise à Ganhi, 01 Boîte 3621 Cotonou. Tél. : (229) 01 21 31 81 45 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, GMT +1 (heure locale) tous les jours ouvrables.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 24/11/ *2026* de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes GMT +1 (heure locale) tous les jours ouvrables. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au 1er étage, bureau 103 du Bâtiment de l'EX DPP du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, 01 Boîte postale 3621 Cotonou, courriel : sprmpmcvdd@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal ou par fret aérien. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées, conformément aux exigences de l'IC 22. 2(b) des DPA à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics sis au 1er étage du Bâtiment de l'EX DPP du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable, 01 Boîte postale 3621 Cotonou bureau 103 au plus tard le 17/12/ 2026 à 09 heures 00 minute GMT + 1(heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la DGCH située au 3ème étage du Bâtiment OZONE, bureau 303 situé dans l'enceinte du Ministère à Ganhi à 10 heures 30 minutes, GMT +1 (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de six millions cent soixante-deux mille deux cent quatre-vingt (6 162 280) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ; appuyée de l'attestation d'identification des MPME délivrée par l'Agence de développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME)

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 17-11- 2026

La Personne responsable des marchés publics,

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Personne Responsable des Marchés Publics

Michel Kouèssi YACOBI

BON A LANCER
DNC/MEF

Scanner pour verifier